

## L'ÉMISSION «DAVID STEINBERG NEWS SPECIAL ON METRIC CONVERSION»

Question n° 2831—M. Neil:

Combien le gouvernement a-t-il déboursé au total pour la production de l'émission télévisée d'une demi-heure intitulée *David Steinberg News Special on Metric Conversion*?

**M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: Le montant total déboursé pour la production de l'émission intitulée «David Steinberg News Special on Metric Conversion» était de \$72,735.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Votre Honneur aura-t-il l'obligeance d'appeler les avis de motion portant production de documents n°s 114 et 115?

[Texte]

COPIE DU RAPPORT PROVISOIRE DU GROUPE DE TRAVAIL DE RELOGEMENT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Motion n° 114—M. Marshall:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport provisoire présenté par le groupe de travail du relogement aux agents de liaison et aux représentants syndicaux qui s'occupent du déménagement de l'administration centrale du ministère des Affaires des anciens combattants à l'Île-du-Prince-Édouard.

[Traduction]

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le groupe de travail du relogement n'a pas présenté de rapport écrit aux agents de liaison et aux représentants syndicaux qui s'occupent du déménagement de l'administration centrale du ministère des Affaires des anciens combattants à l'Île-du-Prince-Édouard. Je demanderais donc au député de retirer sa motion.

**M. Marshall:** D'accord.

(La motion est retirée et l'ordre est annulé.)

[Texte]

COPIE DU RAPPORT PROVISOIRE DU GROUPE DE TRAVAIL DU RELOGEMENT PRÉSENTÉ AU COMITÉ DIRECTEUR SUR LE DÉMÉNAGEMENT DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS LE 11 MARS 1977

Motion n° 115—M. Marshall:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport provisoire en date du 11 mars 1977, présenté par le groupe de travail du relogement au Comité directeur sur le déménagement du ministère des Affaires des anciens combattants, qui s'occupe du déménagement de l'administration centrale du Ministère dans l'Île-du-Prince-Édouard.

## Code criminel

[Traduction]

**M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le groupe de travail du relogement n'a pas présenté de rapport écrit au comité directeur sur le déménagement du ministère des Affaires des anciens combattants, à propos du déménagement de l'administration centrale du ministère dans l'Île-du-Prince-Édouard. Je demande donc au député de retirer sa motion.

**M. Marshall:** D'accord.

(La motion est retirée et l'ordre est annulé.)

**M. l'Orateur:** Les autres avis de motion portant production de documents sont-ils reportés?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

## LA LOI DE 1977 MODIFIANT LE DROIT PÉNAL

## MODIFICATIONS AU CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 12 juillet, du bill C-51, tendant à modifier le Code criminel, le Tarif des douanes, la loi sur la libération conditionnelle de détenus, la loi sur les pénitenciers et la loi sur les prisons et les maisons de correction, dont le comité permanent de la justice et des questions juridiques a fait rapport avec des propositions d'amendement.

**M. l'Orateur:** Conformément à l'ordre adopté mardi le 12 juillet, la Chambre passera maintenant aux votes différés sur le bill C-51 dans l'ordre dans lequel ils ont été différés qui est celui qui figure à la fin du *Feuilleton* d'aujourd'hui.

Qu'on appelle les députés.

● (1520)

*Et la sonnerie du timbre ayant cessé:*

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) invoque le Règlement.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, je serai bref. Nous devons voter sur un certain nombre de motions. Chaque fois qu'une motion est appelée, on en donne lecture à la Chambre. Or on a fourni à mon parti la liste des motions qui doivent être mises aux voix. Aussi, afin d'accélérer les choses et si la Chambre y consent, les motions pourraient être désignées par leur numéro seulement.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Comme le député l'a signalé, nous pourrions accélérer les votes en ne donnant que le numéro de chaque motion, au lieu de lire au complet la description du bill et l'amendement. A moins qu'un député n'estime cette lecture nécessaire, la présidence entend adopter la suggestion du député de Calgary-Nord.